

DE L'USINE COUVENT A L'USINE CHRÉTIENNE (*)

*L'Entreprise H. Lacroix,
à Montboucher (Drôme), 1840-1876*

Fondée en 1840, la maison Henry Lacroix s'inscrit dans le vaste mouvement d'industrialisation propre à la Monarchie de Juillet, et, par ses activités : filature et moulinage, dans la tradition soyeuse drômoise. Cependant, elle éveille l'attention des contemporains en adoptant un système d'encadrement des ouvriers original : l'usine-couvent. Réponse à la question sociale, solution à la condition ouvrière, elle reçoit l'assentiment de l'Église et d'une manière générale, de l'opinion publique. La longue lettre de l'aumônier Meyzonnier à Louis Reybaud en 1856, décrivant dans le détail le système et les principes de la maison, lui a assuré une large publicité (1). Or, quarante ans plus tard, le système ne suscite plus que désapprobation. Administration et monde politique s'en mêlent, sur fond de querelle scolaire et d'anticléricisme. Curieusement, l'usine Lacroix ne fait l'objet d'aucune critique ni d'aucune enquête. L'histoire de l'entreprise peut-elle apporter quelques explications à ce silence ? Son évolution interne de 1840 à 1880 correspond-elle à celle des usines-couvents si décriées ? Seule une étude globale de la vie de la maison Lacroix (économique, sociale et religieuse) peut apporter une réponse satisfaisante. La dimension humaine, la personnalité d'Henry Lacroix, son esprit d'entreprise s'imposent au travers de l'histoire de son œuvre : La Société Henry Lacroix et Cie. La multiplicité et la richesse des sources (fonds

(*) Résumé d'un mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine (septembre 1985), sous la direction de Monsieur Yves Lequin.

privé et familial de l'entreprise, archives de l'Évêché et archives départementales) ont permis d'aborder tous ces aspects.

Cadre et génèse de l'Entreprise Lacroix

Dans la tradition du textile, la Drôme a deux vocations majeures : la laine (dans les centres « montagneux » : Dieulefit, Saint-Jean-en-Royans...), et la soie (dans les zones de plaine et de contact avec la région préalpine). Au XIXe siècle, deux mutations affectent cette dernière : la concentration ouvrière, conséquence de l'industrialisation, et le développement de la sériciculture motivée par l'essor des filatures et la recherche d'une plus grande autonomie dans l'approvisionnement face au marché lyonnais (2). La filature et le moulinage emploient en 1860 près de 11.000 ouvriers, soit quatre fois plus qu'en 1817 (3). Dans le même temps, les établissements employant plus de cent ouvrières apparaissent, concentrant souvent la double activité du moulinage et de la filature (1843, 20 usines mixtes, 1865, 81). La production agricole départementale se tourne résolument vers la sériciculture. Entre 1820 et 1860, les plantations de mûriers passent de 454.000 plants à 5.264.571 (4). Plus de 83 % des communes sont atteintes.

L'essor de la culture et de l'industrie de la soie est d'autant plus fort que la Drôme est un département pauvre à dominante agricole. Pour les paysans, l'élevage du vers à soie constitue une source importante de revenus, une culture lucrative, bien qu'ils n'en aient pas l'exclusivité. De plus, les manufacturiers, s'installant en milieu rural le plus souvent le long des cours d'eau, font appel à une main-d'œuvre « de femmes et d'enfants appartenant aux familles des journaliers sans terre (ils sont 80.000 au recensement de 1851), des petits propriétaires endettés, des artisans pauvres » (5). Celles-ci viennent chercher un revenu complémentaire; l'exploitation et le travail de leur mari ne suffisant pas à la subsistance du groupe familial.

La société rurale drômoise s'en trouve profondément modifiée. L'intégration de cette activité industrielle en milieu rural, mais aussi la participation entière de la communauté au cycle de production, a engendré une société originale. A l'échelle du microcosme communal, l'histoire de l'entreprise Lacroix illustre ces mutations.

Montboucher est situé à peu près à 5 kms à l'est de Montélimar, sur une des terrasses alluviales du Rhône, au débouché de la plaine de la Valdaine. Au recensement de 1841, sa population témoigne d'un bel équilibre propre aux communes agricoles : 413 hommes pour 423 femmes (7). L'implantation de l'usine Lacroix (en 1840) et le flux continu de migrants modifient constamment les structures démographiques. L'utilisation presque exclusive d'ouvrières aboutit à une sur-représentation féminine dans la population : en 1851, la part atteint 59,2 % (soit 200 femmes de plus (8)). Le passage incessant de migrants, attirés vers les nouveaux centres industriels, explique l'augmentation de la population jusqu'en 1861 (maximum 1.166 habitants). Ces différentes composantes engendrent des taux de natalité, nuptialité et mortalité très irréguliers (9), à l'image des phénomènes observés par A. Sauger dans le Diois (10).

La répartition des structures agraires suscite bien des rivalités, dans la vie politique du village. Dans un premier temps, les moyens propriétaires, résidents à pratiquement 100 % dans le bourg, forment le contingent le plus important d'électeurs censitaires (11). Notables locaux, ils dominent largement la vie politique, s'opposant aux grands propriétaires absents, maîtres d'hier. Le paysage rural reflète ces antagonismes : le vieux village, surélevé, n'entend pas laisser les gens du bas présider aux destinées de la communauté. Dans un second temps, ces conflits perdent leur acuité. Le pouvoir est désormais entre les mains d'un nouveau type de notable : l'industriel Henry Lacroix.

Nouveau venu dans le domaine de la soierie, celui-ci bénéficie cependant de solides appuis financiers familiaux et d'une certaine connaissance du milieu, acquise par des séjours dans des moulins ardéchois. Il s'associe en 1840 avec Fleury-Bith, négociant-banquier à Montélimar, et acquiert «de compte à demi» le moulinage du Vermenon. Néanmoins ses affaires dépendent étroitement du marché lyonnais. Les assises familiales de son entreprise sont fortifiées par le jeu des stratégies matrimoniales : il épouse en 1841 Clothilde Thibaud, fille d'un juge de paix de Bagnols, que ses ascendances lient au milieu du négoce (12).

L'activité économique de la Maison Lacroix. 1840-1876

On ne peut comprendre la démarche suivie pour décrire l'évolution économique de l'entreprise au cours de cette période sans référence aux sources utilisées.

Les papiers des «Usines St Joseph», déposés aux archives départementales de la Drôme (33 J 1 à 394), constituent les principales sources de ce travail. Les éléments comptables apparaissent extrêmement confus. Ainsi, par exemple, on retrouve les comptes courants, particuliers et grands livres généralement sur les mêmes registres, à des périodicités diverses, mais jamais sur plusieurs années (13). Aucun registre de paye n'existe. A travers cela transparaît une certaine conception de la comptabilité. Les comptes de la Société ne sont jamais dissociés du compte patrimonial Lacroix. Vers 1950, la paye des ouvriers était encore inscrite au compte courant de l'entreprise ! D'une manière générale, la fixité des méthodes comptables aux XIXe et XXe siècles dans la maison Lacroix s'explique par la persistance de la pression fiscale. «La comptabilité est une sale bête pour faire payer les impôts». Mais elle découle aussi d'une conception familiale de l'entreprise. On relève dans le registre de prix de revient des soies les termes «d'étrennes» et de «gages», dévoilant les rapports de domesticité entre les jeunes ouvrières et la famille patronale (14). Les Lacroix, dans leurs correspondances, ne parlent pas d'ouvrières mais de leurs «filles».(15).

Les options gestionnaires d'Henry Lacroix révèlent la mentalité d'un bourgeois rural plus que d'un industriel. Il pratique l'auto-financement et se refuse à la spéculation. Dans les années de prospérité, ses profits suffisent à ses besoins d'investissements. Il doit par la suite faire appel à une nouvelle source de revenus : l'épargne ouvrière. Étroitement imbriquées apparaissent ses hésitations financières, ses conceptions sociales et ses rapports à l'argent et au profit : «Voilà donc notre œuvre affranchie des chances redoutables du commerce. Pour cela, j'ai dû renoncer à des bénéfices plus grands pour les avoir plus modestes et plus sûrs» (16). Ou encore, son manque d'anticipation sur la conjoncture, l'oblige à tourner toute l'année en sur-effectifs, dans une industrie pourtant saisonnière. En 1856, au plus fort de la crise, il est le seul à conserver son personnel douze mois sur douze (17).

Les lacunes relevées plus haut n'empêchent cependant pas d'esquisser l'évolution de l'entreprise à travers l'étude de son espace commercial et des progrès techniques.

On peut appréhender l'espace commercial à travers les 5.035 copies de correspondance envoyée entre 1840 et 1875, source précieuse au regard des déficiences évoquées plus haut (18). Dans les années 1840-1848, l'entreprise d'abord réduite au moulinage, travaille essentiellement pour deux maisons lyonnaises : Noyer Frères et Jarasson et Balaÿ Frères. En amont, Henry Lacroix se fournit en soie grège auprès de filateurs du Gard (Uzès et Bagnols-sur-Cèze) et de la Drôme (notamment Cérusclat). En 1844, pour acquérir plus d'indépendance, il installe sa propre filature, alimentée par un réseau local de producteurs de cocons. Après une période de forte croissance, la crise de 1846-1848 met en péril sa réussite encore fragile. Les investissements indispensables à la filature, le rachat de la part de Fleury-Bith, la cherté de la matière première acculent Henry Lacroix à lier la destinée de l'usine aux décisions d'un banquier lyonnais, Teillard. «Un honorable négociant de Lyon, sollicité par l'excellent Monsieur Bonnet, a daigné me confier ses intérêts et je vais, à dater de ce jour, travailler pour son compte» (19). Cette nouvelle situation lui permet de s'affranchir de la production locale de cocons pour la filature, en ayant recours aux importations lyonnaises. Très rapidement, la reprise s'opère : il ne peut investir que 73.204,46 Frs à sa provision de cocons en 1847; deux ans plus tard, il consacre 328.990,20 Frs au même poste (20).

Dans les années 1850, la complexité nouvelle des réseaux commerciaux de la maison Lacroix révèle son importance au sein du marché. En 1856, à la faveur de la crise de la sériciculture la filature s'approvisionne désormais d'une manière continue pour un quart de ses besoins à l'étranger. En 1866, 19,6 % de la provision provient du comptoir marseillais (21). Le moulinage, beaucoup plus résistant, utilise aussi des soies grèges importées.

Progressivement, les débouchés du moulinage et de la filature diffèrent. La totalité de la production du moulinage est destinée à des marchands lyonnais (8 à 10), puis se polarise sur deux d'entre

eux : Desgeorges et J.B. Martin. L'ouvraison à façon passe de l'indice 100, en 1862, à 540, en 1876. Quant à elle, la filature s'ouvre à un nouveau marché de mouliniers vauclusiens, par l'intermédiaire de Teillard. L'équilibre de ces échanges assure à la filature une certaine sécurité, une régularité dans la production, au moins dans les années 1860... D'autre part, ce réseau permet également la diffusion du modèle de l'usine-couvent, en place chez les Lacroix depuis les années 1840. L'entreprise emploie des jeunes internes encadrées par des religieuses. Originellement, ce système se veut éducatif, mais ses nouveaux adeptes le déforment afin de réduire les coûts de production. La logique du profit prévaut. Ainsi, Armandy, moulinier à Taulignan, utilise exclusivement une main-d'œuvre bon marché d'orphelines, et allonge la journée de travail.

Les années 1870 voient la diversification des activités au sein de l'entreprise. Pour parer à ces difficultés, Lacroix met en place une minoterie et développe les revenus de son exploitation agricole. Vingt ans plus tard, en 1899, le moulinage et la filature ne représentent plus que 30,1 % des actifs dans les comptes de bilan, la minoterie 44,8 % et les exploitations agricoles 25,1 % (22).

Apprécié pour la qualité de ses produits, Henry Lacroix manifeste un souci constant de renouvellement et d'amélioration du matériel et des infrastructures de son établissement. Avec l'introduction des machines et chaudières à vapeur pour l'alimentation de la filature, il complète progressivement le système hydraulique préexistant du moulinage. Entre 1842 et 1869, il installe cinq machines à vapeur ainsi qu'une usine à gaz pour l'éclairage de ses ateliers (23). En 1864, les achats de charbon représentent grosso modo un quart de la masse salariale ! (24). Le combustible conditionne la production mais aussi la vie de l'entreprise. Pour P. Léon, le passage de l'énergie hydraulique à la vapeur entre 1830 et 1860, stigmatise la lutte de l'ancienne et la nouvelle industrie. Plus coûteuse, dans un premier temps, la vapeur implique un capital plus conséquent qui témoigne de la structure capitaliste de l'entreprise. Au temps de la prospérité (1840-1860-65), ses installations, qui vont de pair avec l'augmentation du capital immobilier — entre 1840 et 1860, il

s'accroît de 1.140 % — ont probablement été financées par les profits. L'innovation technique passe obligatoirement par l'accroissement du capital (25) dans les années 1860. Face aux difficultés, il tente de financer les investissements par la réduction des dépenses annexes : internat et encadrement religieux. L'internat est délaissé au profit d'un recrutement d'externes. En 1860, déjà, 25 % des ouvrières sont externes. Il bénéficie ainsi d'une plus grande flexibilité de l'emploi, allant jusqu'à débaucher 50 % du personnel. De même, à partir de 1870, il abandonne progressivement la vapeur, force motrice à ses yeux trop coûteuse, pour un retour à l'énergie hydraulique, ce qui nécessite la construction d'un réseau de canalisation relativement perfectionné. Son idéal d'autofinancement semble toujours l'animer. Il refuse obstinément les structures mises en place par Napoléon III (pour le crédit industriel en particulier), et d'une manière générale, le risque financier. Il recourt alors systématiquement à l'épargne ouvrière (tableau 1) comme source de trésorerie, et, pourquoi pas, comme fonds d'investissements. A l'origine conçue pour motiver le sens de l'économie chez l'ouvrière, l'épargne devient un mode d'intéressement obligé à la marche de l'entreprise. L'écart entre les sommes versées par les ouvrières et celles qui leur sont effectivement rendues ne cesse de s'accroître. En 1863, ces dépôts s'élèvent à environ 238,80 Frs par ouvrière; seuls 17 % de la somme leur sont reversés. Cette pratique se trouve facilitée par l'organisation de l'entreprise en usine-couvent.

L'usine, la main-d'œuvre et les problèmes sociaux

Aux yeux des contemporains (Turgan, Reybaud), l'originalité de l'établissement réside dans son système de recrutement et dans son encadrement religieux. Son étude s'avère délicate. L'absence de registre de paye et de liste du personnel nous a conduit à croiser deux types de sources afin de reconstituer sur une dizaine d'années (1861-1872) les effectifs de l'entreprise : dénombrement nominatif de la population de Montboucher (1861, 1866 et 1872) et les registres de confréries (Rosaire Vivant et Immaculée Conception) (26); période d'effectifs maximums (de 1862 à 1876, environ 250 à 350 ouvrières). Entre 1840 et 1870, la population de l'usine augmente de 83 % (la filature passe de 40 à 200

bassines). Alors, 95,2 % de la main-d'œuvre est féminine.

Le bassin de recrutement des usines Lacroix est régional avec cependant une dominante départementale :

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Drôme	620	85,0
Ardèche	73	10,0
Vaucluse	25	3,4
Hautes-Alpes	4	0,5
Isère	3	0,4
Savoie	2	0,3
Corrèze	1	0,1
Bouches-du-Rhône	1	0,1
TOTAUX	729	100

A aucun moment, Henry Lacroix ne fait appel à une main-d'œuvre d'orphelines. 80 % des effectifs se recrutent dans un rayon inférieur à 25 kms. Les caractéristiques des communes d'origine des ouvrières ne sont pas indifférentes. 56,4 % des communes considérées ont moins de mille habitants et 81,1 % moins de deux mille. La main-d'œuvre des Lacroix provient du milieu rural et plus précisément de petites communes de plaine. 57 % des ouvrières sont originaires de communes de moins de 200 m d'altitude. L'usine ne dispose pas d'un grand réservoir de main-d'œuvre, mais utilise plutôt le potentiel démographique des communes avoisinantes. 63,2 % des communes connaissent leur maximum de population avant 1861, 23,2 % au cours de cette période, 13,6 % après. L'exode de la Drôme montagnaise, et en particulier du Diois, vers la Valdaine ne s'est pas encore opéré.

Bien qu'il soit difficile de cerner le profil sociologique des ouvrières, on remarque néanmoins qu'elles viennent des communes à revenus moyens et surtout à fort pourcentage de journaliers (supérieurs à 47 %), comme Charols et Manas où le partage des communaux n'a pas été effectué. L'aire de recrutement se dessine en fonction de l'implantation des usines à soie environnantes. Les jeunes filles recherchent du travail dans leur horizon familial ou du moins

proche. Au départ, l'établissement occupe la main-d'œuvre locale avec manifestement peu d'ouvrières (une quarantaine). Avec le gonflement des effectifs, elle modifie ses structures et adopte le système de l'usine-couvent vers 1843-44. Elle aurait alors fonctionné en vase clos sur une vingtaine d'années, sans appel à la main-d'œuvre locale. Mais la crise de 1856 remet en cause cette institution et, bien que l'usine développe son internat jusqu'en 1861, elle fonctionne dès lors sur un recrutement mixte (internat/externat). Ce dernier constitue une solution au problème des sur-effectifs. Le patron conserve comme main-d'œuvre fixe des ouvrières internes plus âgées (souvent vieilles filles ou religieuses). Progressivement, la part des hommes croît, en parallèle avec le recours à une main-d'œuvre familiale.

Fait exceptionnel, les ouvrières sont employées douze mois sur douze. L'usine, lieu de travail, est aussi celui de l'apprentissage de la vie. Le patronat estime alors normal que le travail de l'ouvrière rétribue cette fonction éducative. Ainsi, le salaire est employé à différents postes. L'ouvrière bénéficie d'abord d'avantages en nature : constitution d'un trousseau, entretien (nourrie, logée, blanchie) et éducation (catéchisme, couture...). D'autre part, l'entreprise se charge de conserver pour elle une partie de son salaire en numéraire. Il constitue sa dot. Ainsi, lui est offert, ce qu'elle ne trouve nulle part ailleurs, la perspective de «faire un beau mariage». Vers 1856, les ouvrières gagnent environ 300 Frs par an. Lacroix prélève 50 % de cette somme pour l'entretien. De surcroît, le pourcentage de la «prise en charge» peut augmenter en cas de difficulté. Dans les années 1860, l'introduction de l'externat amène Henry Lacroix à verser ou au moins à calculer le montant exact des salaires (27). En contrepartie, il développe l'institution de l'épargne ouvrière, qu'il bloque désormais à son profit.

Trois ans après la création de l'entreprise, Henry Lacroix, inquiet des mœurs de ses employées, met en place les cadres de l'usine-couvent, s'inspirant de l'usine de Cl. J. Bonnet à Jujurieux. Le cadre conventuel permet à l'usine d'assurer, non seulement la subsistance de ses ouvrières, mais surtout leur éducation morale,

religieuse, pratique. A la base de ce système, se trouvent des conceptions bien ancrées de la femme, de son rôle dans la société : « Ils ont senti que c'était par la femme qu'il fallait commencer, que c'était par elle qu'il fallait combattre le socialisme et ses exécrables doctrines, et qu'à côté d'une femme profondément chrétienne, le mari ne serait pas longtemps un socialiste redoutable » (28). De par sa fonction éducative, l'entreprise emploie essentiellement des très jeunes filles (13 à 17 ans), qui demeurent plusieurs années en son sein. Elles sont insérées dans un réseau de confréries religieuses, destinées à promouvoir leur piété. La rupture avec leur milieu d'origine est souvent difficile à supporter, surtout pour les ouvrières des communes lointaines (2,1 % des effectifs, entre 1861 et 1872, sont exclues de la confrérie et renvoyées de l'établissement). D'autres sont mariées sans qu'il soit très aisé de les dénombrier. Une partie des ouvrières le sont à Montboucher même. La commune connaît en effet un fort taux de nuptialité (13 pour mille). Les jeunes filles recrutées dans un rayon de vingt kilomètres, regagnant leur foyer à la fin de la semaine, sont encore soumises aux vues matrimoniales de leur famille.

Beaucoup plus surprenante est l'adhésion massive des ouvrières au système religieux : l'usine est une véritable pépinière de futures religieuses; si l'on en croit Mgr. Cotton, évêque de Valence, qui déclare en 1889 « plus de 150 religieuses sont sorties de cette maison pour peupler les différentes congrégations d'ici et d'ailleurs ». Entre 1861 et 1872, le taux de nuptialité religieuse communale est de 25,4 pour mille !

Comment comprendre ce phénomène ? L'évolution de l'encadrement religieux traduit l'effort permanent d'adaptation du système aux besoins du temps. De 1845 à 1876, six aumôniers et cinq congrégations religieuses se succèdent. Dans un premier temps, cet encadrement a des fins uniquement éducatives. En 1845, une congrégation d'enseignantes est employée : Ste Marthe de Romans. L'aumônier promeut dans l'établissement une piété démonstrative et même parfois combative (deux ouvrières abjurent, en 1846 et 1853, leur protestantisme). Mais ce système se révèle insuffisant et trop coûteux. Dès 1852, l'abbé Meyzonnier et Henry Lacroix songent à créer une congrégation de religieuses, expressément formées

à la surveillance des ateliers : l'œuvre de Nazareth (29). La particularité de la fondation est son auto-recrutement dans le personnel. L'extrême pauvreté de ses membres, mais aussi leur agrégation rapide à la communauté (le noviciat ne dure que 18 mois et on projette de le réduire à 12) mettent en relief la finalité de cette entreprise : il s'agit de fournir une main-d'œuvre et un encadrement encore plus dociles et dévoués aux intérêts du patron. Avec le départ du premier aumônier, en 1859, cette tendance se confirme. Les dépenses de l'aumônerie et de ses activités sont réduites. Seuls les services religieux du dimanche et la retraite annuelle sont maintenus. L'aumônier (cinq se succèdent entre 1860 et 1876) n'est plus qu'une courroie de transmission entre les religieuses et le patronat. En 1869, Bontoux, également curé de Montboucher, assure la direction de l'aumônerie. Cette nouvelle situation crée un précédent. La présence de l'aumônier semble injustifiée aux yeux du curé de la paroisse, qui voit dans les manifestations de ferveur religieuse de l'usine une atteinte à ses prérogatives. En 1876, Mgr. Cotton limite les attributions de la chapelle, l'opposant ainsi à la religion privée promue dans l'usine (30).

Dans le même temps, Henry Lacroix emploie des religieuses de Recoubeau comme main-d'œuvre (tableau 2). En 1865 elles sont plus de trente au service des ateliers.

Les crises successives de la filature et du moulinage amènent une réduction conséquente de la main-d'œuvre dans les années 1870. On fait alors appel aux religieuses franciscaines de Lons-le-Saunier. Elles ont la charge de l'internat (ou ce qu'il en reste) et à nouveau des tâches enseignantes. Le recours à une main-d'œuvre familiale nécessite la scolarisation des enfants, avec la loi de 1874 sur l'instruction élémentaire. L'encadrement religieux est conçu comme un encadrement moral. La vision de l'usine comme communauté de vie est remise à l'ordre du jour en même temps que l'entreprise se replie sur elle-même.

Henry Lacroix représente le modèle d'un industriel avant tout notable rural. Soucieux de la qualité de ses produits, il refuse la

spéculation, le risque, au détriment souvent de son profit. Avec la crise, il se replie sur son patrimoine foncier et se lance dans la minoterie. Il fonde son entreprise sur un idéal familial, communautaire. Étrangère à la grande industrie, l'usine-couvent Lacroix se veut une entreprise rurale, à l'image de celle rêvée en 1817 par Owen. Les ouvrières des Lacroix ne connaissent pas le chômage (du moins jusqu'en 1860) voient leur salaire converti en nature ou détourné au profit de la bonne marche des affaires de leur patron. Henry Lacroix agit comme un landlord anglais sans que cela paraisse scandaleux aux yeux de ses employées. De plus, il refuse obstinément les cadres juridiques offerts par le Second Empire au capitalisme industriel. Ce n'est qu'acculé à la liquidation de sa société en 1891, qu'il consent à créer la «Société anonyme des Usines Saint-Joseph».

Le plus original de l'histoire de cette entreprise réside sans doute dans l'évolution de ses cadres et idéaux religieux. Après une première expérience d'usine-couvent modèle, elle s'ouvre à l'extérieur et associe les religieuses à la production. Dans ses murs, on crée même une congrégation indépendante de sœurs-ouvrières.

Le patronat et l'Église unissent là leurs efforts pour régler au mieux la question sociale, tentant de «rechristianiser» une classe ouvrière attirée par le socialisme. Mais ces tentatives, généreuses aux belles années de la prospérité, ne deviennent-elles pas des moyens de pression efficaces à l'encontre des ouvriers, au service des intérêts patronaux ?

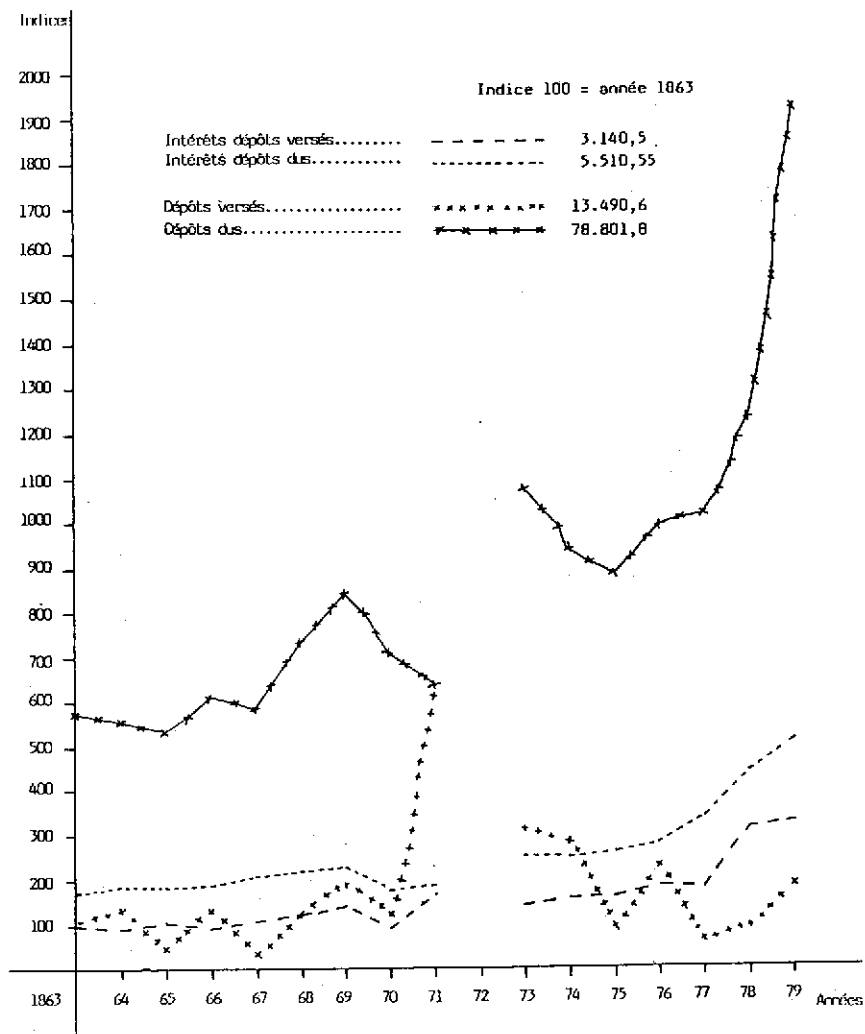
Patrick BARBASTE
(Centre Pierre Léon)

NOTES









- 1 – Abbé Meyzonnier. Lettre à Louis Reybaud, 4 mars 1858 in Louis Reybaud, *Étude sur le régime des manufactures. Conditions des ouvriers de la soie*, Slatkine Reprints, Genève, 1978, p. 259 à 277.
- 2 – Cf. l'excellente mise au point d'Y. Morel «Les industries de la soie en Ardèche», in *Regards sur l'histoire industrielle de l'Ardèche*, A.D. Privas, 1984, pp. 16-29.
- 3 – B. Leconte, *L'évolution de l'industrie dans la Drôme de 1869 au début du XXe siècle*, Lyon, D.E.S., 1962, 366 p.
- 4 – F. et P. Bouchardeau, *Histoire de la Chambre de Commerce de Valence*, Valence, 1980, t. 1.
- 5 – Roger Pierre, «Ah, Quand reviendra la Belle ! », Valence, ed. Notre Temps, p. 8.
- 6 – A. Lacroix, *L'arrondissement de Montélimar*, Valence, 1868, p. 187.
- 7 – A.D.D. 35 MI 187. Dénombrement nominatif de 1841.
- 8 – *Id.*, 1851.
- 9 – A.D.D. 4 E 191/ 6 et 7 – 1834 – 1884 – Registres de Natalité.
191/ 8 et 9 – 1802 – 1889 – Registres d'État-Civil - mariages,
191/11 et 12 – 1828 – 1889 – Décès.
- 10 – Pochette pédagogique n° 9 «Les Paysans», A.D.D. commune de Valdrôme.
- 11 – A.D.D. M 43 – État des listes des électeurs communaux, Montboucher 1843.
- 12 – A.D.D. 2 C 121 (14) Actede mariage : Maître Fleury – Bith – dot 2.600 Frs.
- 13 – A.D.D. 33 J 19 à 24.
- 14 – A.D.D. 33 J – Prix de revient des soies.
- 15 – A.D.D. 34 J 1 – 25 – Famille Lacroix.
- 16 – A.D.D. 51 V 108 – Lettre à Mgr. Chatrousse, 13-7-1847.
- 17 – A.D.D. 48 M 10 F⁰ 2 – 12 février 1856.

- 18 – A.D.D. 33 J 110 à 123 – Copie correspondance envoyée – 1840-1875.
- 19 – A.D.D. 51 V 108.
- 20 – A.D.D. 33 J 35 – Achats de cocons.
- 21 – A.D.D. 33 J 49/50 – Balance.
- 22 – A.D.D. 1 MI 494 R 1.
- 23 – A.D.D. 60 S 33.
- 24 – A.D.D. 33 J 49.
- 25 – F. Caron, «La Stratégie des investissements en France XIXe-XXe siècles»
in *R.H.E.S.*, 1976, n^o 1, p. 92.
- 26 – A.D.D. 35 M 187 et A.D.D. 35 J 2, 3.
- 27 – A.D.D. 33 J 37 – Prix de revient des soies – 1866-1874.
- 28 – L. Reybaud, *op. cit.*, p. 277.
- 29 – A.D.D. 44 V 4 et A.E.V. 60 D.
- 30 – A.E.V. 424 (4) F^o 31 – Ordonnance du 22-2-1877.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE DE L'ÉTABLISSEMENT

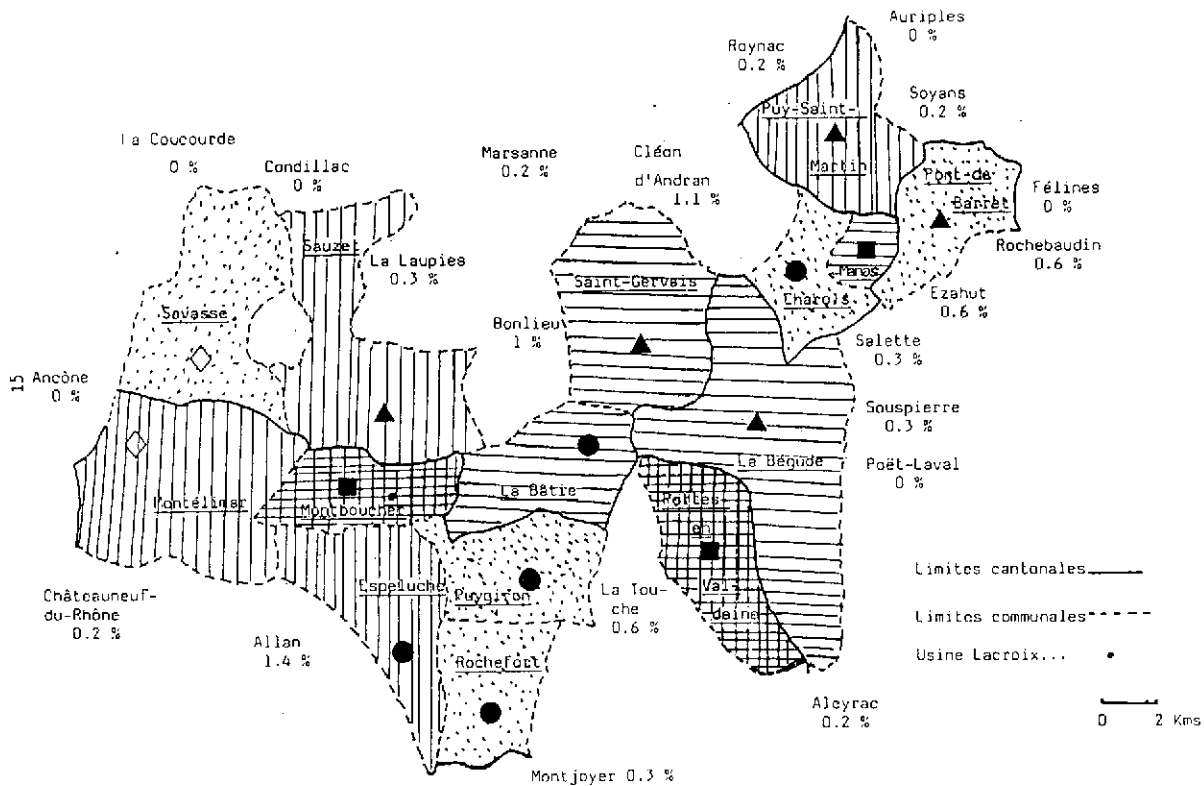


Légende de la carte :

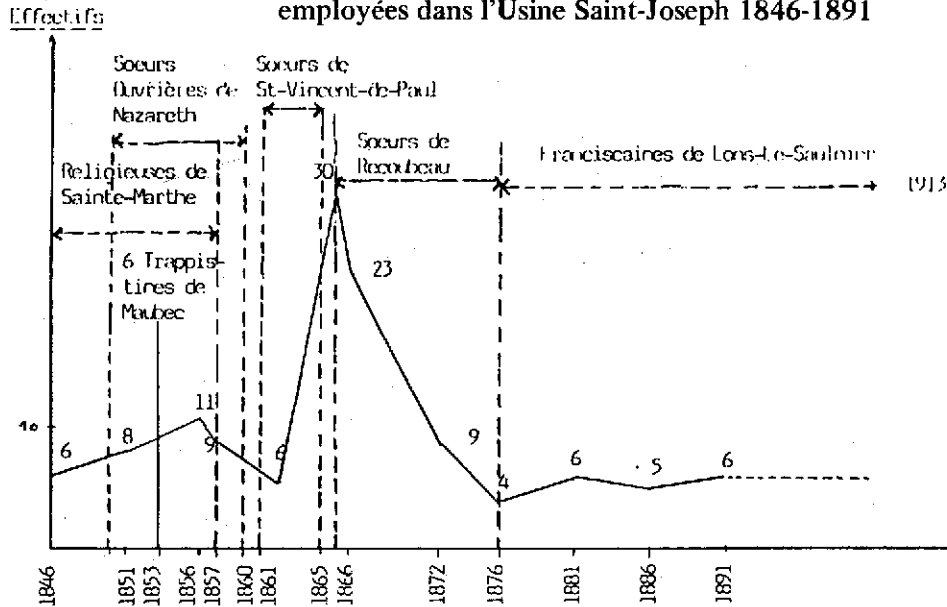
	Poids des communes d'origine dans l'effectif total				Importance du prélèvement sur la population de la commune			
	2à3%	3à4%	4à6%	6à10%	-1%	1à3%	3à6%	+6%
Savasse.....	2				0.9			
Montélimar.....		3.7			0.2			
Sauzet.....		3.4				1.2		
Montboucher.....				9.7				6.1
Espeluche.....		3.2					3.1	
Rochefort.....	2.3						4.2	
Puygiron.....	2.4						3.6	
La Bâtie-Rolland			4.2				3.5	
Saint-Gervais...			4.5			2.7		
Portes.....				8.1				8.8
La Bégude.....			5.8			1.9		
Charols.....	2.3						3.1	
Marras.....			4					8.1
Puy-Saint-Martin		3.4				2.3		
Pont-de-Barret...	2.4					2		
Légende carte...								

LE RÉSERVOIR A BRAS DE L'USINE

Le premier bassin de recrutement (Vallée du Jabron-Valdaine)



Chronologie et Fluctuation des effectifs des congrégations religieuses employées dans l'Usine Saint-Joseph 1846-1891



Sources : Dénombrements de Montboucher 35 M 187. – Registres des confréries 35 J 2, 3, 4. – Dossier ouvrière de Nazareth à Montboucher 44 V 4. – Idem AEV 60 D. – Dossier Sainte-Marthe 44 V 8. – Dossier Sœurs de Recoubeau AEV 63 H. – Visites pastorales de Mgr. Chatrousse 427 tome 1 (20-4-1846, Montboucher), 428 tome 2 (26-3-1851, Montboucher).